

Désignation de l'entreprise : <u>Société VIT</u>		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		1 628 821	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		4 971 514
			FG	(0)	FH	832 740	FI	832 740	701 938
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	(0)	FK	832 740	FL	832 740	7 302 273	
	Production stockée*					FM		(1 905 487)	
	Production immobilisée*					FN		1 207	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	307 811	1 266 583	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 025 772	3 946 217	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 166 323	10 610 793
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	(3 379)	2 737 906	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		1 368 668	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 146 104	1 935 268	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	72 270	112 514	
	Salaires et traitements*					FY	2 233 791	2 622 596	
	Charges sociales (10)					FZ	991 972	1 175 354	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	149 149	86 320	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		540	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	191 834	273 875		
	Autres charges (12)					GE	10 980	121 706	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 792 721	10 434 750
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	373 602	176 043	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	344	120 911	
	Différences positives de change					GN	10 715	72 756	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	11 059	193 666	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	138	13 974	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	39 981	65 518	
	Différences négatives de change					GS	1 653	21 291	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		79 528	
Total des charges financières (VI)						GU	41 772	180 312	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(30 712)	13 354	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	342 889	189 397	

Dossier N° VITDEF en Euros.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société VIT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	45 483		30 566
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			4 440
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	746 516		1 174 207
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	791 999		1 209 214
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	202 661		868 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			587 504
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	187 530		142 349
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	390 191		1 598 653
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	401 808		(389 440)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(198 028)		(93 836)
TOTAL DES PRODUITS (II III V VII)		HL	5 969 381		12 013 673
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	5 026 655		12 119 879
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	942 725		(106 206)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	39 981		65 518
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	33 396		63 140
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 173		1 041	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	DOTATION POUR RISQUES ET CHARGES		185 709	746 516	
	COUT DE REORGANISATION		194 428		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES		10 054	45 483		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

C. J. J.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société VIT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....3.0.9.....6.3.8.....)	DA	1 309 638	1 309 638
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> E1 <input type="checkbox"/>)	DG	6 891 001	6 891 001
	Report à nouveau	DH	(6 515 039)	(6 408 833)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	942 725	(106 206)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 628 325	1 685 599
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	797 069	1 358 082
	Provisions pour charges	DQ	191 834	273 875
	TOTAL (III)	DR	988 903	1 631 957
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 908	349
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> E1 <input type="checkbox"/>)	DV	2 109 576	4 492 460
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	218 750	580 506
	Dettes fiscales et sociales	DY	625 337	623 107
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	3 756	3 716	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 963 327	5 700 138	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 580 554	9 017 694	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 963 327	5 700 138
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	275	349	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



VIT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 309 638 euros
Siège social : Rue Albert Einstein - Bâtiment 8 - 38120 ST EGREVE
451 028 567 RCS GRENOBLE
(ci-après la « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 12 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 942.725 euros en totalité au compte « *report à nouveau* ».

Ainsi après affectation, le solde débiteur du compte « report à nouveau » s'élève à la somme de 5.572.314 €.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Clemens JARGON



VIT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 309 638 euros
Siège social : Rue Albert Einstein - Bâtiment 8 - 38120 ST EGREVE
451 028 567 RCS GRENOBLE
(ci-après la « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 12 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

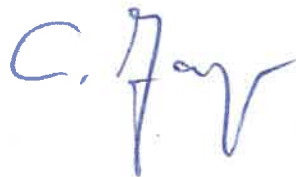
L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 942.725 euros en totalité au compte « *report à nouveau* ».

Ainsi après affectation, le solde débiteur du compte « *report à nouveau* » s'élève à la somme de 5.572.314 €.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Clemens JARGON





109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

VIT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

VIT

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Grenoble 451 028 567

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société VIT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 7 juin 2023

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.

Bertrand CELSE

Associé

Compte de résultat

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Chiffre d'affaires</i>	833	7 302
<i>France</i>	-	1 007
<i>Autres pays</i>	833	6 295
<i>Production stockée</i>	-	(1 905)
<i>Production immobilisée</i>	-	1
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	308	1 267
<i>Autres produits</i>	4 026	3 946
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 166	10 611
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements</i>	1	2 738
<i>Variation de stock</i>	-	1 369
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 142	1 935
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	72	113
<i>Salaires et traitements</i>	2 234	2 623
<i>Charges sociales</i>	992	1 175
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
<i>Sur immobilisations et actif circulant : dotations aux amortissements et provisions</i>	149	87
<i>Pour risques et charges : dotations aux provisions</i>	192	274
<i>Autres charges</i>	11	122
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 793	10 435
RESULTAT D'EXPLOITATION	374	176

Compte de résultat

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	-	-
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières</i>	-	-
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	0	121
<i>Différences positives de change</i>	11	73
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	11	194
CHARGES FINANCIERES		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	40	66
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières</i>	-	80
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	0	14
<i>Différences négatives de change</i>	2	21
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	42	180
RESULTAT FINANCIER	(31)	13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	343	189
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Sur opérations de gestion</i>	45	31
<i>Sur opérations en capital</i>	-	4
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	747	1 174
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	792	1 209
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Sur opérations de gestion</i>	203	869
<i>Sur opérations en capital</i>	-	588
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	188	142
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	390	1 599
RESULTAT EXCEPTIONNEL	402	(389)
<i>Impôt sur les sociétés</i>	198	94
RESULTAT NET	943	(106)

Bilan Actif

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2022			31 déc. 2021
	Brut	Amortis.	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175	175	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 863	923	941	554
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<i>Titres de participations</i>	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	-	-	-	-
<i>Autres titres immobilisés</i>	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	221	-	221	222
SOUS-TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	221	-	221	222
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 260	1 098	1 162	776
STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	-	-	-	-
<i>En-cours de production</i>	-	-	-	-
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTE VERSES	14	-	14	10
CREANCES				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	523	-	523	3 848
<i>Autres créances</i>	4 805	-	4 805	4 277
DIVERS				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	-	-	-	-
<i>Disponibilités</i>	40	-	40	85
<i>Charges constatées d'avance</i>	36	-	36	21
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 418	-	5 418	8 241
<i>Ecart de conversion actif</i>	0	-	0	0
TOTAL ACTIF	7 678	1 098	6 581	9 018

Bilan Passif

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
CAPITAUX PROPRES		
<i>Capital social</i>	1 310	1 310
<i>Prime d'émission</i>	-	-
<i>Réserves</i>	6 891	6 891
<i>Report à nouveau</i>	(6 515)	(6 409)
<i>Résultat de l'exercice</i>	943	(106)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 628	1 686
<i>Autres fonds propres</i>	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	2 628	1 686
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>	797	1 358
<i>Provisions pour charges</i>	192	274
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	989	1 632
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
<i>Concours bancaires courants</i>	6	0
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	2 110	4 492
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	-	-
AUTRES DETTES		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	219	581
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	625	623
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	-	-
<i>Autres dettes</i>	4	4
TOTAL DES DETTES	2 963	5 700
<i>Produits constatés d'avance</i>	-	-
<i>Ecart de conversion passif</i>	-	-
TOTAL PASSIF	6 581	9 018

Annexe aux comptes sociaux

FAITS MARQUANTS

La Société VIT, filiale du Groupe Mycronic, et membre de la division High Flex, fournit des solutions innovantes pour l'inspection optique automatique des circuits imprimés dans l'industrie électronique. Suite à sa réorganisation opérée courant 2021, la Société VIT se focalise sur l'activité d'innovation en maintenant la Recherche et Développement et le service Support Client en France.

L'exercice 2022 est caractérisé par :

- Un chiffre d'affaires à 833 k€, composé uniquement de mise à disposition de personnel pour la division High Flex au niveau Marketing et Product Management.
- Une continuité dans l'effort d'investissement en recherche et développement afin de permettre au Groupe Mycronic de proposer une offre complète et intégrée pour répondre aux attentes de l'industrie 4.0.

VIT exerce son activité d'inspection optique automatique pour le **PCBA** (assemblage de la carte électronique):

- à partir du techno-centre de Saint-Egrève (38) en France
- les produits finis sont vendus à travers les filiales de commercialisation et de support technique du groupe Mycronic AB Suède, situées en Amérique, en Europe et en Asie.

Structure juridique :

Au 31 décembre 2022, la société VIT ne possède plus de filiale.

PRINCIPES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du règlement ANC n°2018-02 du 6 juillet 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation (celle-ci est notamment assurée par le soutien du groupe à sa filiale, qui se traduit par un compte courant de l'actionnaire pour 2 110 k€ au 31 décembre 2022).
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPTE DE RESULTAT

Note 2 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de mise à disposition de personnel pour la division High Flex.

Note 3 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de la Société d'un montant de 402 K€ est principalement constitué :

- d'un produit exceptionnel de 792 K€, dont 747 K€ correspondant à une reprise de provision pour risques et charges et 45 K€ correspondant à des produits exceptionnels relatifs aux reprises des FNP et de la provision de l'effort construction,
- d'une charge exceptionnelle de 390 K€ correspondant essentiellement aux charges de restructuration liée au plan de sauvegarde de l'emploi initié en décembre 2020 et au changement de bâtiment.

Note 4 : Impôts sur les sociétés et intégration fiscale

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Société VIT SAS et la Société Mycronic SAS sont intégrées dans un périmètre d'intégration fiscale, la Société VIT SAS étant la société mère.

La Société Mycronic SAS a autorisé la Société VIT SAS à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats à partir de l'exercice 2018.

ENTREPRISES LIEES

<i>en milliers d'euros</i>	2022	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
<i>Immobilisations financières</i>	221	-
<i>Avances et acomptes versés</i>	14	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	523	523
<i>Autres créances</i>	4 805	198
<i>Charges constatées d'avance</i>	36	-
<i>Concours bancaires courants</i>	6	6
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	2 110	2 110
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	219	-
<i>Autres dettes</i>	4	-
COMPTE DE RESULTAT		
<i>Chiffre d'Affaires</i>	833	833
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	308	33
<i>Achats de marchandises, matières premières</i>	1	-
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 142	-
<i>Charges financières</i>	42	40
<i>Charges exceptionnelles</i>	390	-
<i>Produits exceptionnels</i>	792	-
<i>Impôt sur les sociétés</i>	198	198

Les entreprises liées au 31 décembre 2022 sont uniquement les sociétés membres du groupe Mycronic AB Suède.

BILAN

Note 5 : Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux marques et brevets sont comptabilisés en charges dans la période où ils sont encourus.

Un crédit d'impôt recherche d'un montant de 592 K€ a été comptabilisé en autres produits au titre de l'année 2022 compte tenu des dépenses de recherche éligibles enregistrées au cours de l'exercice.

Les autres immobilisations incorporelles figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition :

- *Les licences sont amorties linéairement sur une période de 5 ans ou sur la durée du privilège dont elles bénéficient ou encore sur la durée effective d'utilisation si elle est plus brève.*
- *Les logiciels sont généralement amortis linéairement sur une période de 12 mois ou sur la durée des projets de recherche et développement sur lesquels ils sont affectés.*

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement par référence aux taux généralement admis. Les immobilisations acquises dans le cadre des projets de recherche et développement peuvent être amorties plus rapidement en fonction de la durée effective restante du projet.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ○ <i>Matériel informatique</i> | <i>3 ans</i> |
| ○ <i>Matériels industriels et de transport</i> | <i>5 ans</i> |
| ○ <i>Installations générales, agencement et mobilier de bureau</i> | <i>8 ans</i> |

DETAIL DES IMMOBILISATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute en début d'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 déc. 2022
<i>Frais de R&D</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	150	-	-	-	150
<i>Fonds de commerce</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	25	-	-	-	25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175	-	-	-	175
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 159	162	32	547	807
<i>Autres immobilisations corp. et en cours</i>	942	(162)	505	229	1 056
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 101	-	538	776	1 863
<i>Titres de participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Autres titres immobilisés</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	222	-	1	1	221
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	222	-	1	1	221
TOTAL	2 498	-	538	777	2 260

La diminution des immobilisations corporelles pour 776 K€ est principalement due à la mise au rebut d'équipements obsolètes, inutilisés à la suite du transfert de la production en Suède et au changement de bâtiment.

DETAIL DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Montant en début d'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Montant au 31 déc. 2022
<i>Frais de R&D</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	148	-	0	-	148
<i>Fonds de commerce</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	26	-	-	-	26
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	174	-	0	-	175
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 113	-	31	547	598
<i>Autres immobilisations corp. et en cours</i>	435	-	119	229	325
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 548	-	151	776	923
<i>Titres de participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Autres immobilisations financières</i>	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	-	-	-	0
TOTAL	1 722	-	151	776	1 098

Note 6 : Stocks et en-cours de production

Le transfert de la production a impliqué la cession de la totalité du stock de composants et de produits finis à Mycronic AB. La société VIT ne possède plus de stock au 31 décembre 2022.

Note 7 : Opérations en devises

Les dettes ou créances libellées en devises n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont réévaluées au cours de clôture de la devise. La différence résultant de leur actualisation est inscrite au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes latentes (écart de conversion actif) peuvent être compensées par des gains latents lorsqu'il s'agit de la même devise et des mêmes niveaux d'échéance. Les pertes latentes nettes sont provisionnées en totalité.

Note 8 : Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque des difficultés de recouvrement sont identifiées à la date de clôture des comptes.

Note 9 : Autres créances

Au 31 décembre 2022, ce poste s'élève à 4,8 M€. Il est principalement constitué :

- de crédit d'impôt recherche pour 3,6 M€,
- de subventions à recevoir pour 907 k€,
- et de créances diverses dont les créances d'IS et TVA pour 241 k€.

Note 10 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à une valeur liquidative de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

Note 11 : Charges à payer, Produits à recevoir et Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, enregistrées pour un montant de 36 K€ concernent des charges de fonctionnement sur 2022.

Le montant des charges à payer est de 537 K€ qui se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au 31 déc. 2022
<i>Dettes financières</i>	6
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	112
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	420
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	-

Le montant des produits à recevoir est de 1 578 K€ qui se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au 31 déc. 2022
<i>Clients et comptes rattachés</i>	20
<i>Fournisseurs avoir à recevoir</i>	2
<i>Créances fiscales et sociales</i>	639
<i>Autres produits à recevoir</i>	917

Note 12 : Capital social

Le capital social au 31 décembre 2022 s'élève à 1 309 638 euros divisé en 1 309 638 actions au nominal de 1 euro.

Les capitaux propres sont constitués au 31 décembre 2022 :

- De réserves à hauteur de 6 891 K€
- D'un report à nouveau de (6 515) K€

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture au 31 déc. 2021	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres variations de l'exercice	Solde au 31 déc. 2022
<i>Capital Social</i>	1 310	-	-	-	-	1 310
<i>Réserves</i>	6 891	-	-	-	-	6 891
<i>Report à nouveau</i>	(6 409)	(106)	-	-	-	(6 515)
<i>Résultat de l'exercice</i>	(106)	106	943	-	-	943
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 686	-	943	-	-	2 628

Note 13 : Tableau des provisions pour risques et charges

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au début de l'exercice	Dotation	Reprise sans utilisation	Reprise avec utilisation	Montant au 31 déc. 2022
<i>Provisions pour risques</i>	1 358	186	555	192	797
<i>Provisions pour charges</i>	274	192	274	-	192
TOTAL	1 632	378	829	192	989

Les provisions pour risques comprennent des provisions destinées à couvrir :

- les risques à caractère industriel, commercial
- les pertes de change,
- un solde de la provision pour restructuration liée au plan de sauvegarde de l'emploi initié en décembre 2020.

Les provisions pour charges correspondent aux droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée en fonction d'hypothèses de taux d'inflation, de taux d'actualisation et d'un taux de turn over fonction de l'âge du salarié.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	2022	2021
<i>Augmentation annuelle des salaires</i>	Table profil de carrière (décroissant par âge)	Table profil de carrière (décroissant par âge)
<i>Taux d'actualisation</i>	3,77%	0,98%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	Table de turnover (probabilité de quitter par âge)	Table de turnover (probabilité de quitter par âge)
<i>Age de départ à la retraite</i>	65 ans	65 ans
<i>Initiative du départ</i>	salarié	salarié
<i>Table de mortalité</i>	Table Insee	Table Insee
<i>Méthode de calcul retenue</i>	Rétrospective	Rétrospective

Note 14 : Echéances des créances et des dettes

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	221	-	221
<i>Avances et acomptes versés sur commandes en cours</i>	14	14	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	523	523	-
<i>Autres créances</i>	4 805	3 060	1 745
<i>Charges constatées d'avance</i>	36	36	-
TOTAL CREANCES	5 599	3 633	1 966

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au	A plus de cinq ans
<i>Concours bancaires courants</i>	6	6	-	-
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	2 110	2 110	-	-
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-	-	-
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	-	-	-	-
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	-	-	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	219	219	-	-
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	625	625	-	-
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	-	-	-	-
<i>Autres dettes</i>	4	4	-	-
TOTAL DETTES	2 963	2 963	-	-

Note 15 : Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 : Engagements hors bilan

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
<i>Avals, cautions et garanties bancaires donnés</i>	-	-	-
<i>Avals, cautions et garanties bancaires reçus</i>	-	-	-
<i>Redevances de crédit-bail/locations longue durée/Baux immobiliers</i>	392	84	308

Au cours de l'exercice 2020, la Société VIT a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour 8,5 M€ de la part de son actionnaire unique, la société Mycronix AB et ce afin de restaurer la situation nette financière de la Société VIT.

Au 31 décembre 2022, la Société VIT a une obligation de remboursement contractuelle, conditionnée au retour à meilleure fortune jusqu'au 31 décembre 2030.

Note 17 : Effectif

	31 déc. 2022
<i>Effectif de clôture</i>	38

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation a mis en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui a remplacé le DIF à compter du 1er janvier 2015. Les heures de formation au titre du DIF ont été transférées et pouvaient être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Annexe aux comptes sociaux

FAITS MARQUANTS

La Société VIT, filiale du Groupe Mycronic, et membre de la division High Flex, fournit des solutions innovantes pour l'inspection optique automatique des circuits imprimés dans l'industrie électronique. Suite à sa réorganisation opérée courant 2021, la Société VIT se focalise sur l'activité d'innovation en maintenant la Recherche et Développement et le service Support Client en France.

L'exercice 2022 est caractérisé par :

- Un chiffre d'affaires à 833 k€, composé uniquement de mise à disposition de personnel pour la division High Flex au niveau Marketing et Product Management.
- Une continuité dans l'effort d'investissement en recherche et développement afin de permettre au Groupe Mycronic de proposer une offre complète et intégrée pour répondre aux attentes de l'industrie 4.0.

VIT exerce son activité d'inspection optique automatique pour le **PCBA** (assemblage de la carte électronique):

- à partir du techno-centre de Saint-Egrève (38) en France
- les produits finis sont vendus à travers les filiales de commercialisation et de support technique du groupe Mycronic AB Suède, situées en Amérique, en Europe et en Asie.

Structure juridique :

Au 31 décembre 2022, la société VIT ne possède plus de filiale.

PRINCIPES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du règlement ANC n°2018-02 du 6 juillet 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation (celle-ci est notamment assurée par le soutien du groupe à sa filiale, qui se traduit par un compte courant de l'actionnaire pour 2 110 k€ au 31 décembre 2022).
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPTE DE RESULTAT

Note 2 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de mise à disposition de personnel pour la division High Flex.

Note 3 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de la Société d'un montant de 402 K€ est principalement constitué :

- d'un produit exceptionnel de 792 K€, dont 747 K€ correspondant à une reprise de provision pour risques et charges et 45 K€ correspondant à des produits exceptionnels relatifs aux reprises des FNP et de la provision de l'effort construction,
- d'une charge exceptionnelle de 390 K€ correspondant essentiellement aux charges de restructuration liée au plan de sauvegarde de l'emploi initié en décembre 2020 et au changement de bâtiment.

Note 4 : Impôts sur les sociétés et intégration fiscale

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Société VIT SAS et la Société Mycronic SAS sont intégrées dans un périmètre d'intégration fiscale, la Société VIT SAS étant la société mère.

La Société Mycronic SAS a autorisé la Société VIT SAS à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats à partir de l'exercice 2018.

ENTREPRISES LIEES

<i>en milliers d'euros</i>	2022	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
<i>Immobilisations financières</i>	221	-
<i>Avances et acomptes versés</i>	14	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	523	523
<i>Autres créances</i>	4 805	198
<i>Charges constatées d'avance</i>	36	-
<i>Concours bancaires courants</i>	6	6
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	2 110	2 110
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	219	-
<i>Autres dettes</i>	4	-
COMPTE DE RESULTAT		
<i>Chiffre d'Affaires</i>	833	833
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	308	33
<i>Achats de marchandises, matières premières</i>	1	-
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 142	-
<i>Charges financières</i>	42	40
<i>Charges exceptionnelles</i>	390	-
<i>Produits exceptionnels</i>	792	-
<i>Impôt sur les sociétés</i>	198	198

Les entreprises liées au 31 décembre 2022 sont uniquement les sociétés membres du groupe Mycronic AB Suède.

BILAN

Note 5 : Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux marques et brevets sont comptabilisés en charges dans la période où ils sont encourus.

Un crédit d'impôt recherche d'un montant de 592 K€ a été comptabilisé en autres produits au titre de l'année 2022 compte tenu des dépenses de recherche éligibles enregistrées au cours de l'exercice.

Les autres immobilisations incorporelles figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition :

- *Les licences sont amorties linéairement sur une période de 5 ans ou sur la durée du privilège dont elles bénéficient ou encore sur la durée effective d'utilisation si elle est plus brève.*
- *Les logiciels sont généralement amortis linéairement sur une période de 12 mois ou sur la durée des projets de recherche et développement sur lesquels ils sont affectés.*

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement par référence aux taux généralement admis. Les immobilisations acquises dans le cadre des projets de recherche et développement peuvent être amorties plus rapidement en fonction de la durée effective restante du projet.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ○ <i>Matériel informatique</i> | <i>3 ans</i> |
| ○ <i>Matériels industriels et de transport</i> | <i>5 ans</i> |
| ○ <i>Installations générales, agencement et mobilier de bureau</i> | <i>8 ans</i> |

DETAIL DES IMMOBILISATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute en début d'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 déc. 2022
<i>Frais de R&D</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	150	-	-	-	150
<i>Fonds de commerce</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	25	-	-	-	25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175	-	-	-	175
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 159	162	32	547	807
<i>Autres immobilisations corp. et en cours</i>	942	(162)	505	229	1 056
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 101	-	538	776	1 863
<i>Titres de participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Autres titres immobilisés</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	222	-	1	1	221
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	222	-	1	1	221
TOTAL	2 498	-	538	777	2 260

La diminution des immobilisations corporelles pour 776 K€ est principalement due à la mise au rebut d'équipements obsolètes, inutilisés à la suite du transfert de la production en Suède et au changement de bâtiment.

DETAIL DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Montant en début d'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Montant au 31 déc. 2022
<i>Frais de R&D</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	148	-	0	-	148
<i>Fonds de commerce</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	26	-	-	-	26
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	174	-	0	-	175
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 113	-	31	547	598
<i>Autres immobilisations corp. et en cours</i>	435	-	119	229	325
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 548	-	151	776	923
<i>Titres de participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	-	-	-	0
<i>Autres immobilisations financières</i>	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	-	-	-	0
TOTAL	1 722	-	151	776	1 098

Note 6 : Stocks et en-cours de production

Le transfert de la production a impliqué la cession de la totalité du stock de composants et de produits finis à Mycronic AB. La société VIT ne possède plus de stock au 31 décembre 2022.

Note 7 : Opérations en devises

Les dettes ou créances libellées en devises n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont réévaluées au cours de clôture de la devise. La différence résultant de leur actualisation est inscrite au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes latentes (écart de conversion actif) peuvent être compensées par des gains latents lorsqu'il s'agit de la même devise et des mêmes niveaux d'échéance. Les pertes latentes nettes sont provisionnées en totalité.

Note 8 : Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque des difficultés de recouvrement sont identifiées à la date de clôture des comptes.

Note 9 : Autres créances

Au 31 décembre 2022, ce poste s'élève à 4,8 M€. Il est principalement constitué :

- de crédit d'impôt recherche pour 3,6 M€,
- de subventions à recevoir pour 907 k€,
- et de créances diverses dont les créances d'IS et TVA pour 241 k€.

Note 10 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à une valeur liquidative de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

Note 11 : Charges à payer, Produits à recevoir et Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, enregistrées pour un montant de 36 K€ concernent des charges de fonctionnement sur 2022.

Le montant des charges à payer est de 537 K€ qui se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au 31 déc. 2022
<i>Dettes financières</i>	6
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	112
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	420
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	-

Le montant des produits à recevoir est de 1 578 K€ qui se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au 31 déc. 2022
<i>Clients et comptes rattachés</i>	20
<i>Fournisseurs avoir à recevoir</i>	2
<i>Créances fiscales et sociales</i>	639
<i>Autres produits à recevoir</i>	917

Note 12 : Capital social

Le capital social au 31 décembre 2022 s'élève à 1 309 638 euros divisé en 1 309 638 actions au nominal de 1 euro.

Les capitaux propres sont constitués au 31 décembre 2022 :

- De réserves à hauteur de 6 891 K€
- D'un report à nouveau de (6 515) K€

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture au 31 déc. 2021	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres variations de l'exercice	Solde au 31 déc. 2022
<i>Capital Social</i>	1 310	-	-			1 310
<i>Réserves</i>	6 891	-	-	-	-	6 891
<i>Report à nouveau</i>	(6 409)	(106)	-	-	-	(6 515)
<i>Résultat de l'exercice</i>	(106)	106	943	-	-	943
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 686	-	943	-	-	2 628

Note 13 : Tableau des provisions pour risques et charges

<i>en milliers d'euros</i>	Montant au début de l'exercice	Dotation	Reprise sans utilisation	Reprise avec utilisation	Montant au 31 déc. 2022
<i>Provisions pour risques</i>	1 358	186	555	192	797
<i>Provisions pour charges</i>	274	192	274	-	192
TOTAL	1 632	378	829	192	989

Les provisions pour risques comprennent des provisions destinées à couvrir :

- les risques à caractère industriel, commercial
- les pertes de change,
- un solde de la provision pour restructuration liée au plan de sauvegarde de l'emploi initié en décembre 2020.

Les provisions pour charges correspondent aux droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée en fonction d'hypothèses de taux d'inflation, de taux d'actualisation et d'un taux de turn over fonction de l'âge du salarié.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	2022	2021
<i>Augmentation annuelle des salaires</i>	Table profil de carrière (décroissant par âge)	Table profil de carrière (décroissant par âge)
<i>Taux d'actualisation</i>	3,77%	0,98%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	Table de turnover (probabilité de quitter par âge)	Table de turnover (probabilité de quitter par âge)
<i>Age de départ à la retraite</i>	65 ans	65 ans
<i>Initiative du départ</i>	salarié	salarié
<i>Table de mortalité</i>	Table Insee	Table Insee
<i>Méthode de calcul retenue</i>	Rétrospective	Rétrospective

Note 14 : Echéances des créances et des dettes

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	221	-	221
<i>Avances et acomptes versés sur commandes en cours</i>	14	14	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	523	523	-
<i>Autres créances</i>	4 805	3 060	1 745
<i>Charges constatées d'avance</i>	36	36	-
TOTAL CREANCES	5 599	3 633	1 966

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au	A plus de cinq ans
<i>Concours bancaires courants</i>	6	6	-	-
<i>Actionnaires - Comptes Courants</i>	2 110	2 110	-	-
<i>Autres Emprunts et dettes financières</i>	-	-	-	-
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	-	-	-	-
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	-	-	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	219	219	-	-
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	625	625	-	-
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	-	-	-	-
<i>Autres dettes</i>	4	4	-	-
TOTAL DETTES	2 963	2 963	-	-

Note 15 : Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 : Engagements hors bilan

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
<i>Avals, cautions et garanties bancaires donnés</i>	-	-	-
<i>Avals, cautions et garanties bancaires reçus</i>	-	-	-
<i>Redevances de crédit-bail/locations longue durée/Baux immobiliers</i>	392	84	308

Au cours de l'exercice 2020, la Société VIT a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour 8,5 M€ de la part de son actionnaire unique, la société Mycronic AB et ce afin de restaurer la situation nette financière de la Société VIT.

Au 31 décembre 2022, la Société VIT a une obligation de remboursement contractuelle, conditionnée au retour à meilleure fortune jusqu'au 31 décembre 2030.

Note 17 : Effectif

	31 déc. 2022
<i>Effectif de clôture</i>	38

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation a mis en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui a remplacé le DIF à compter du 1er janvier 2015. Les heures de formation au titre du DIF ont été transférées et pouvaient être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.